

# GRÈVE DES FONCTIONNAIRES...

## **GRÈVE D'AVERTISSEMENT DE 24H LE 22 OCTOBRE, À L'APPEL DU CARTEL FORCE OUVRIÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE.**

Pour la première fois depuis 1934 où le ministre Pierre Laval décidait la baisse des salaires de la Fonction Publique, le gouvernement impose aux fonctionnaires une diminution de 6% de leur pouvoir d'achat.

Pour la première fois depuis 1968 ce gouvernement supprime la pratique conventionnelle dans la Fonction publique et décrète unilatéralement.

Seuls parmi les catégories non assujettis aux cotisations d'ASSEDIC, les fonctionnaires se verront condamnés à l'impôt discriminatoire «*solidarité*» de 1%.

Derrière les campagnes contre les nantis (comme disait Barre), les privilégiés de la Fonction Publique (comme dit Delors), c'est le statut même de la Fonction Publique qui est visé.

Que le pouvoir ne s'y trompe pas: de nombreux syndiqués C.G.T et C.F.D.T. jugent leurs dirigeants inféodés au gouvernement, de nombreux syndiqués de la F.E.N. se souviennent des paroles mensongères de Pommatteau assurant que le rattrapage de juillet ne serait pas gommé mais seulement différé.

Après 1934 il y eut juin 36, après les grandes grèves des fonctionnaires de 53 il y eut les grèves générales de 55...

Le matin du 22 octobre, le ministre Auroux annonçait que la police des salaires infligée aux fonctionnaires devait servir d'exemple pour le secteur privé, que l'indexation sur les prix, l'échelle mobile garantissant le pouvoir d'achat des travailleurs était désormais illégale...

La politique salariale du gouvernement crée une situation qui accule les travailleurs à la perspective de la grève interprofessionnelle généralisée.

U.A.S. le 22.10.82

---

# MICHEL ROCARD: CET HOMME EST DANGEREUX!

Pour les amateurs de superficiel, Michel Rocard représente le stéréotype de l'éternel candidat à la candidature, mais quand on soulève les oripeaux des apparences on le voit entraîné par un passé déjà lourd.

Dès son entrée en politique, quand il était étudiant, il travailla en accord avec les militants des jeunesses chrétiennes et fut donc de la cohorte de ceux qui construisirent la mystification du «*christianisme de gauche*» dont la composition du Parti Socialiste et du gouvernement actuels permet de vérifier la réussite.

Il y a quelques années il lança une formule promise à un certain succès par la camarilla des socio-cléricaux - il faut que l'État administre moins pour gouverner plus - occultant ainsi plus d'un siècle de mouvement ouvrier, les militants du XIXème siècle ayant déjà compris, eux, que l'objectif principal est de «*remplacer le gouvernement des hommes par l'administration des choses*».

Mais ce serait une erreur de prendre Rocard pour un esthète invertébré, pour un vulgaire «*danseur*». La fraction à laquelle il appartient commence à nous faire payer le prix de sa mystification victorieuse et ceux qui refuseront d'en prendre conscience auront leur part de responsabilité dans la mise en place des «*nouvelles structures*»... ressemblant - est-ce donc par hasard ? - à la «*transformation positive des institutions*» souhaitées par la commission permanente de l'épiscopat français.

Ministre d'État au Plan et à l'Aménagement du Territoire, Rocard vient d'introniser solennellement la nouvelle commission nationale de planification créée par la loi du 22 juillet et le décret du 26 août 1982. Curieusement cette commission est composée d'une part de représentants des différents «*partenaires sociaux*», d'autre part d'élus politiques. Certes, elle est seulement consultative (comme le conseil économique et social), mais certains se plaisent à ajouter «*pour le moment*» et quand on connaît les idées directrices (les «*projets*») de ceux qui se trouvent à l'origine de cette transformation «*structurelle*» il n'y a pas besoin d'être Madame Soleil pour deviner qu'ils s'efforcent de mettre en place, par une politique calculée de «*petits pas*» législatifs et réglementaires, les structures corporatistes que De Gaulle, commettant une erreur tactique, a voulu imposer brutalement en essayant de faire modifier la constitution par le référendum d'avril 1969.

Dans les cinquantes pages dactylographiées du discours prononcé par Rocard au cours d'une séance qu'il veut mémorable, la lutte des classes n'est pas totalement absente... puisque chaque fois qu'il en est question - implicitement - c'est pour la condamner au nom d'un «*intérêt général*» que ne renieront pas les partisans des thèses thomistes sur le «*bien commun*»: «*Chaque catégorie sociale, organisée ou non, met l'accent sur la défense de ses conditions de vie et de travail, et de ses droits acquis, en se gardant bien de toute allusion au fait que la situation actuelle du pays appelle une participation de tous, aussi bien à l'effort collectif qu'aux risques qu'il faudra bien prendre pour dominer la crise. Cette évolution qui se fait nettement sentir depuis quelques mois est lourde d'incompréhension, de conflits inutiles ou insolubles, et d'une dilution du sens de la collectivité nationale et des responsabilités de l'État*».

Dans ces cinquantes pages nous retrouvons l'essentiel des thèses - que nous combattons depuis de nombreuses années avec lucidité, persévérance, obstination - qui tendent à favoriser l'installation dans la crise en préservant sans trop de casse les principaux intérêts de la bourgeoisie et qui, par voie de conséquence, concourent à la fascisation rampante de la société française: la croissance zéro ne sera jamais ni un objectif, ni même un instrument, révolutionnaire.

Au hasard:

- «*le partage du travail*»;
- «*un réexamen des conditions de détermination des salaires... dans le double souci d'une juste contribution de chacun à l'effort de redressement collectif et d'une réelle solidarité*»;
- «*l'entreprise devenue... l'ultime cellule sociale de vraie vie collective*»;
- «*l'ouverture de l'école sur la vie*» associée bien entendu à son corollaire qu'est la gestion tripartite.

Sans oublier une conception de la «*solidarité avec les chômeurs*» issue directement des phantasmes refoulés des petites soeurs des pauvres.

Quant au leitmotiv du discours - qui s'en étonnera ? - c'est évidemment l'appel au consensus. Là où Barre a échoué, Rocard - aidé notamment de Delors et de Maire - veut réussir.

Les anciennes structures servaient à consulter les organisations socio-professionnelles en vue d'élaborer le plan du Gouvernement.

La nouvelle commission nationale de planification doit servir à l'élaboration du plan de la Nation.

«*Les difficultés croissantes où sont plongées l'ensemble des économies du monde et la nôtre parmi les autres, nous obligent, au nom même de la nécessité, à concevoir le plan autour d'une ambition beaucoup plus forte, celle de la recherche en commun des éléments de stratégie utiles à l'avenir national qui peuvent être soit communs, soit convergents, entre les principaux acteurs économiques à l'oeuvre sur le territoire français. Cela appelle un changement de procédure, et la définition par le législateur lui-même du haut niveau des concertations nécessaires*».

Dans le flot d'inepties débondé en mai-juin 1968, par lequel Rocard s'est laissé pousser avec délectation, surnageait pourtant quelques vérités premières, notamment «*intérêt national, intérêt du capital!*». Mais au cas où nous n'aurions rien compris, Rocard nous rappelle vers la fin de son discours, de quoi il s'agit vraiment: «*L'industrie ne défendra pas la société française de demain par procuration. C'est toute la nation qui doit prendre en charge son avenir*».

Rocard se situe donc dans le droit fil des thèses néo-socialistes.

Ainsi en mars 1919, à l'occasion de la grève des ouvriers de Dalmine qui avaient planté le drapeau italien sur l'usine qu'ils occupaient, Mussolini écrivait: «*La formation du Conseil des ouvriers qui, pendant trois jours, a veillé à la direction de l'établissement et en a assuré le fonctionnement... représente la tentative honnête, l'effort plein de bonne volonté, l'ambition digne de succéder à la classe dite bourgeoise dans la gestion du travail*». Et quelques jours plus tard il venait féliciter les ouvriers en précisant: «*Vous vous êtes mis sur le terrain de la classe, mais vous n'avez pas oublié la Nation...*».

Étant assez passésistes pour ne pas oublier les leçons de l'histoire, nous ne pouvons que combattre des pratiques dont le déroulement logique conduit au totalitarisme.

Anarcho-syndicalistes tenant notre place dans la lutte des classes, nous appelons tous les militants ouvriers convaincus de la nécessité de défendre les intérêts particuliers des salariés, donc de préserver l'indépendance de classe des organisations syndicales, à s'opposer aux menées intégrationnistes, corporatistes, fascistes de la bande à Rocard et de tous les autres «*néo-socialistes*».

**Marc PRÉVÔTEL.**

-----

## **LE C.N.A.L. À CANOSSA...**

Devant un millier de pellerins rassemblés à Angers par les soins et sous l'autorité de la Fédération des enseignants privés C.F.D.T., aux côtés de représentants locaux du P.S. et du P.C., des parents d'élèves catholiques (A P E EC) et publics (F.C.P.E), sans oublier le SNES, la C.G.T. et le S.G.E.N. - C.F.D.T., Michel Bouchareissas s'est cru obligé d'apporter par sa participation la pierre du C.N.A.L. à cette journée qu'il qualifia paraît-il «*d'historique*» et qui fut placée sous le slogan unificateur: «*Bâtir ensemble une école pour tous*».

Nos camarades des Pays-de-Loire, membres du *Comité pour l'Appel aux laïques* réagissaient parfaitement en publiant la Déclaration ci-dessous qui, distribuée le 16 octobre à Angers, n'eut pas l'heur de plaire aux organisateurs du forum.

### **DÉCLARATION:**

Dans le cadre de l'offensive poursuivie depuis l'ancien septennat pour la promotion de l'École confessionnelle au rang de service public, intégrée dans une École Unifiée Décentralisée fonctionnant sur le modèle de l'enseignement privé, le syndicat CFDT des enseignants privés des Pays-de-Loire organise une manifestation régionale à Angers le 16 octobre avec la participation de représentants du P.S., du P.C., du S.N.E.S. et de la F.E.N. représentée par M. Bouchareissas, secrétaire général du C.N.A.L....

Est-il nécessaire de rappeler la position constante de la Fédération de l'Enseignement Privé C.F.D.T. qui dès 1970 rejetait «*l'entrée dans les structures étatiques de l'Éducation Nationale telles qu'elles se présentent actuellement*» (Congrès de Chambéry), précisait en 1972: «*le service public devra laisser une réelle autonomie de gestion, d'esprit et de méthode aux établissements*» (Congrès de St-Etienne), poursuivait en 1977: «*Dans ce cadre nouveau il sera nécessaire de redéfinir l'instruction obligatoire*» (Congrès de Dijon).

Aujourd'hui, en préparation de la manifestation d'Angers l'organe de la F.E.P. - C.F.D.T. réaffirme la volonté de sa centrale de «*transformer l'École*» par: «*une décentralisation réelle... l'ouverture de l'École... la place aux Parents... l'insertion dans l'environnement social et culturel... l'autonomie des équipes éducatives... une intégration au niveau des régions prenant en compte leur spécificité...*».

L'objectif de la F.E.P.-C.F.D.T. est bien, à partir des Lois Debré et Guermeur, de généraliser la notion de «*projet éducatif propre*», transformant l'École Publique, grâce à la cogestion avec les «*usagers*», en communautés éducatives soumises à l'ingérence des cléricaux de tous poils et du patronat.

C'est pourquoi, les soussignés, membres du *Comité pour l'Appel aux Laïques* considèrent que la présence à une telle manifestation du secrétaire général du C.N.A.L. apporte, dans les faits, un soutien aux ennemis de l'enseignement public laïque.

En conséquence, ils dénoncent avec vigueur la participation de M. Bouchareissas à ce rassemblement que doit conclure le secrétaire de l'enseignement privé C.F.D.T.

Ils appellent les laïques à faire connaître leur réprobation.

Nantes, le 12.10.1982  
(B. Bolzer, M.T. Boyadjis, A. Hébert, S. Mahé, J. Saliou, G. Saliou)

## CONSEILS D'ÉCOLE: OUVREZ LE FEU!

On sait, du moins ceux qui nous lisent savent que depuis 5 ans les instituteurs de Loire-Atlantique boycottent la mise en place des conseils d'école, en application d'un mot d'ordre de leur section départementale du S.N.I., réaffirmé chaque année en assemblée générale.

La F.C.P.E. du département avait observé jusqu'alors une neutralité de façade reculant devant la perspective d'un conflit ouvert avec les instituteurs.

Mais nous ne sommes plus au temps des Haby et Beulac, et la F.C.P.E. considère qu'il faut vivre avec son temps. C'est pourquoi elle a décidé cette année de changer le ton vis à vis des camarades du S.N.I.: *«Il est inadmissible que la Loire-Atlantique soit le seul département où ces conseils ne soient pas mis en place. Cela aggrave l'absence de dialogue avec les enseignants. Nos conseils locaux vont donc cette fois faire appel à l'autorité de tutelle pour que la loi soit respectée. Que ceux qui ont l'esprit par trop étroit essayent de se remettre un instant en cause»*.

Quand au secrétaire d'État F. Autin, député-maire de la Loire-Atlantique il participe à sa manière à la guerre contre les *«esprits étroits»* en adressant aux écoles de sa commune le communiqué suivant: *«Le bureau municipal envisage, à compter du 1er janvier 1983, de subordonner l'attribution de la dotation communale pour les activités à caractère péri-scolaire à la mise en place, dans chaque école, de Comités de Parents d'Élèves qui seraient chargés de gérer avec les enseignants les sommes ainsi versées»*.

On connaissait déjà quelques vertus de la nouvelle génération d'hommes d'État, il conviendra d'y ajouter celle de maître-chanteur.

## NOUVELLES BRÈVES...

### LES CHARLOTTE

Sous l'égide de la ministre Roudy une fantastique chasse à l'homme s'organise dans notre pays.

La ville de Nantes dont la municipalité P.C.-P.S. vient de prouver son niveau de libération sexuelle en accordant à la Mairie, une réception officielle à l'*Association des pédérastes nantais*, était toute désignée pour le coup d'envoi de cette lutte contre le *«sexisme»*.

Toute désignée également l'école publique qui, comme chacun le sait, doit se transformer en communautés éducatives où, pour ce qui concerne les circonscriptions de Nantes, les enseignants devront désormais se consacrer à la traque des expressions *«sexistes»*, qui foisonnent dans les manuels scolaires.

Toute désignée encore l'Inspectrice départementale Sauvageot (cru 68) pour faire appliquer dans les écoles de Nantes les directives de Madame Roudy. Dans une interview à *Ouest-France* (9.10) Mme l'Inspectrice expose clairement l'importance de l'enjeu: *«le sexisme, dit-elle, est à la femme ce que le racisme est aux gens de couleur»*. Ainsi dans les livres de lecture pour les enfants: *«Les femmes sont maintenues dans les secteurs traditionnellement féminins»*. Le rapport de Mme Sauvageot, cite des exemples: *«Véronique apprend à tricoter, tandis que maman coud et que Nicolas joue avec son train...Le papa fume la pipe...»* (en effet, pourquoi pas le contraire?). La chèvre de Mr Seguin se faisant dévorer par le loup représente à l'évidence, selon une

circulaire adressée aux écoles, un exemple de «sexisme» caractérisé. Et Mme Sauvageot propose comme modèle «une interprétation féministe de la Chèvre de Mr Seguin: les chèvres se sont toutes rassemblées pour tuer le loup».

Bien entendu il ne sera pas toujours possible de gommer le sexisme par la simple correction d'une conclusion, étant donné que: «Tous les manuels véhiculent l'idéologie petite bourgeoise de l'école de Jules Ferry, à laquelle s'ajoute celle de la société d'aujourd'hui de consommation et de loisirs. La vision qu'ils offrent du monde est fondamentalement sexiste» (Ouest-France).

Mme Saubageot vise sans doute l'image d'une Eugénie Grandet de Balzac, de la femme du pêcheur de Victor Hugo, sans oublier le Chaperon Rouge de Perrault. Mme Bovary de Flaubert, Une vie de Maupassant, Mlle Cunégonde de Voltaire devenue excellente pâtissière...et tant d'autres. Mais devant l'ampleur de la tâche l'Inspectrice reste confiante dans l'efficacité des moyens qu'elle compte utiliser pour mener à bien cette Révolution Culturelle à la Française: «les éditeurs attendent ce rapport avec impatience. Non pas qu'ils soient tous concernés par la lutte antisexiste, mais un ouvrage mis à l'index n'arrangerait pas leurs intérêts financiers».

Voilà de quoi rasséréner les orphelins de Mao, qui n'en attendaient pas moins d'une veuve de 68.

Enthousiaste, celle-ci s'exprime à nouveau dans Ouest-France du 16.10: «C'est en effet un travail de «propagande» qui doit amener un changement profond de mentalité dès le plus jeune âge».

...Une manière de vivre autrement la laïcité.

Quant aux enseignants, missionnaires de cette nouvelle idéologie pour lesquels un stage antisexiste de 2 semaines est organisé à l'École Normale de Nantes, ils ont pu lire avec intérêt cet extrait de l'arrêté ministériel du 12.7.82. porté à leur connaissance par la dame Sauvageot: «Il faut également que les éducateurs veillent à ne pas véhiculer des stéréotypes sexistes tant dans leurs propos que dans leur comportement».

On remarquera le caractère imprécis et ambigu de cette directive qui, ainsi formulée, ne semble pas limiter son champ d'application à l'exercice de la fonction.

C'est du moins ainsi que l'interprètent certains dirigeants départementaux d'Associations de Parents qui se réjouissent de voir enfin tomber des barrières d'un autre temps derrière lesquelles les instituteurs pouvaient se permettre n'importe quel comportement dans leur vie publique et privée.

## **SOCIALISME ÉPISCOPAL**

Après l'annulation des rattrapages de pouvoir d'achat auxquels s'était engagé le gouvernement envers les fonctionnaires, après avoir abusé les ouvriers en les incitant à signer les accords de «Solidarité» de pré-retraites qu'il s'apprêtait ensuite à amputer de 10%, après avoir brisé l'échelle mobile que les travailleurs avaient imposé aux capitalistes depuis trente ans, après avoir maintenu le blocage des salaires alors même qu'il décidait plusieurs augmentations de prix, après avoir décréter «la rigueur pour longtemps» alors qu'il accroît journalièrement les cadeaux aux patrons sous forme de subventions, d'exonérations fiscales et de diminution du taux des emprunts, le gouvernement de la gauche avait un intense besoin de revalorisation morale...

Ce concours inespéré vient de lui être accordé fin septembre par un «appel pressant des évêques français». Ainsi cette nouvelle formation épiscopale de l'Union de la gauche reprend pour les béatifier tous les grands thèmes de la politique gouvernementale, à tel point qu'on pourrait se livrer au petit jeu des «qui a dit ...?».

Par exemple, qui a dit? «que les mass média développent un effort courageux et coordonné pour éduquer réellement. Les rêves sont vains, le désespoir inutile, le sentiment d'impuissance injustifié. Il s'agit de permettre à chacun de comprendre la situation et de s'interroger sur la contribution personnelle qu'il est en mesure d'apporter», ce n'est pas J. Delors, c'est Mgr. Lustiger au nom des évêques.

Qui a dit? «Il faut substituer aux systèmes d'indexation en chaîne ou croisés des mécanismes prédéterminant les hausses», ce n'est pas Lustiger mais Mauroy.

Qui a dit? «Les mécanismes d'augmentation des salaires sont légitimes pour assurer le nécessaire aux moins favorisés; mais étendre sans discernement ce processus à toute hiérarchie augmente souvent les inégalités», ce n'est pas E. Maire mais Lustiger.

Qui a dit? «*Il faudra réfléchir en se disant: est-ce qu'on réduit la durée du travail, étant entendu que si l'on travaille moins l'espérance de pouvoir d'achat sera moindre*», ce n'est pas Lustiger mais Mauroy.

Mais c'est Lustiger et non Rocard qui a dit: «*Alors que certains ménages bénéficient du cumul de salaires plus que suffisants, le renoncement total ou partiel à l'un d'entre eux, celui de l'homme ou de la femme, faciliterait le partage du travail*».

Et c'est à la fois E. Maire et Lustiger qui, par la bouche de ce dernier, disent: «*Sauf pour les plus défavorisés, la défense du niveau de vie n'est pas aujourd'hui l'objectif le plus urgent*».

Qui a dit? «*Il serait anormal de lutter sans discernement pour le maintien des avantages acquis et des dispositions qui les consacrent*», Mgr Lustiger mais aussi tous les autres.

Qui enfin, au cours d'un récent périple en Afrique, s'est dit? L'«*avocat inlassable d'un nouvel ordre économique plus équitable et moins désordonné*», ce n'est ni Lustiger ni Pétain mais Mitterrand.

Et c'est Mobutu qui l'accueillait en disant avec l'ineffable candeur des chefs africains: «*Ce que j'apprécie en vous, c'est que vous n'avez pas l'air d'un Président socialiste...*».

-----

## **ACTUALITÉ DE LA CHARTRE DU TRAVAIL...**

René Belin fut secrétaire confédéral de la C.G.T. dans les années 30. Adversaire de tendance de Léon Jouhaux, il se rallia au régime de Vichy en 1940.

Le texte ci-dessus est paru en 1942 en préface à une édition commentée de la *Chartre du Travail* (Ed. Flammarion).

Nous le publions intégralement pour permettre à nos lecteurs de constater eux-mêmes les convergences, au point de vue des idées et du vocabulaire, entre ce texte et les positions défendues par Edmond Maire.

### **PRÉFACE DE RENÉ BELIN** (Secrétaire d'Etat au Travail)

*La Chartre du Travail vient d'être promulguée. Elle était impatiemment attendue de tous ceux qui ont mesuré les conséquences des luttes sociales de ces dernières années.*

*Certes, ces luttes sans cesse renaissantes ne suffisent pas à expliquer l'effondrement français de 1939 et de 1940. D'autres causes ont pesé sur notre destin. L'anarchie sociale était dans la nature même d'un régime fondé sur un individualisme aveugle et sur un égoïsme forcené. Hier, dans tous les domaines, l'intérêt personnel l'emportait toujours sur l'intérêt national. En matière sociale, il en allait de même, avec cette nuance que c'étaient les intérêts de catégorie qui l'emportaient sur les intérêts de la collectivité française.*

*Trop souvent, on ne parlait de l'intérêt général que pour masquer la défense de besoins particuliers.*

*La méfiance toujours, le mépris souvent, la haine parfois, dominaient les rapports sociaux. Une soif d'égalitarisme entraînait souvent les ouvriers, par ailleurs mal avertis de la réalité des problèmes économiques. Et trop d'employeurs, pris dans de vieilles manières de penser, étaient ignorants de la condition ouvrière et croyaient être quittes en faisant œuvre de charité ou de paternalisme.*

*Cette incompréhension générale tenait au fait qu'on ne parlait pas le même langage, selon qu'on vivait d'un salaire ou d'un bénéfice. Des heurts, sans cesse renouvelés et jamais arbitrés, entretenaient la méfiance et la haine. Tout se résolvait, en fin de compte, par la force, sinon par la violence. Les résultats, on les vit dans les désordres de 1936, dont non ne peut dire que les ouvriers soient les seuls responsables. La vitalité de la France s'épuisait en disputes intestines et en ruineux conflits. Ni l'équité sociale, ni les nécessités nationales n'y trouvaient leur compte. Il a fallu les malheurs indicibles pour que ces vérités éclatent.*

*Les principes sur lesquels repose la Chartre du Travail sont fondés sur ces considérations. L'expérience que nous allons tenter de mener à bonne fin est donc décisive. Le pays renaîtra s'il trouve en lui le courage de s'imposer des disciplines nouvelles, s'il sait oublier ses vieilles querelles, ses mauvaises habitudes pour se donner tout entier à la préparation de son avenir. Il faut rajeunir la France. La Chartre du Travail, c'est essentiellement, dans le domaine social, œuvre de rajeunissement.*

*D'abord la solidarité professionnelle devient la grande règle. Si, en période d'essor économique les ouvriers ne doivent pas être des parias, en période de crise, ils ne doivent pas, par leur incompréhension, accentuer*

ou prolonger le malaise général. Aussi, les intérêts de classe ne sont-ils plus dominants, seuls comptent désormais les intérêts professionnels. Dans le sein de la profession, la collaboration est la loi nouvelle, obligatoire pour tous. Elle exige la confiance et l'estime réciproques.

Les Comités sociaux constituent l'épine dorsale du système. C'est en eux que cette collaboration prend corps, qu'elle développe ses efforts salutaires, qu'elle affirme la pérennité de l'intérêt professionnel commun.

De même, la nouvelle organisation élimine les emprises politiques, si fréquentes jadis dans les formations syndicales de toute nature. Quelques tenants de l'ancien système n'ont pas encore renoncé à l'anarchie d'hier. Ils en étaient, en effet, la plupart, les premiers bénéficiaires, qu'ils y aient trouvé soit une prébende appréciée, soit l'occasion de faire valoir certaines idées politiques ou philosophiques.

Une mise en ordre des rapports sociaux ne pouvait admettre le maintien de ces errements profitables à quelques-uns et préjudiciables à la masse comme au pays.

Nous avons aussi des organisations qui faisaient passer l'intérêt du groupement avant l'intérêt des personnes associées. Le moyen d'aboutir leur était plus précieux que le but à atteindre. De là, ces compétitions, ces concurrences d'organisation, sources intarissables de surenchère, de démagogie, de faiblesses, d'impuissance.

Désormais, l'ordre régnera avec l'unité des formations, source de mesure, de discipline, de force constructive.

Grâce aux organismes de la Chartre du Travail, d'importantes réalisations sociales pourront être accomplies, qui, œuvre de tous, seront le bien de tous. Personne ne pourra échapper à ses obligations et personne ne sera tenu en dehors du profit commun. Il ne sera plus possible d'échapper à son devoir d'homme, parce que le devoir sera connu et qu'il devra être rempli.

Le Gouvernement est décidé à faire lui-même tout son devoir. La Chartre ne recèle de pièges pour personne. Elle confère des devoirs et des droits intimement liés. Elle comporte une grande promesse qui sera tenue. Le Gouvernement en prend l'engagement. Il sait que l'avenir du pays est pour une grande part accroché à la réussite de cette expérience. Il aidera les Comités sociaux dans leurs débuts. Il sera impitoyable pour tous ceux qui manqueront à leurs obligations.

Ainsi, il sera fait une juste réponse aux appels réitérés lancés par le Maréchal, lequel disait à Commeny: «Les ouvriers veulent d'abord s'évader de l'anonymat où ils ont été jusqu'ici trop souvent confinés. Ne pas vendre leur travail comme une marchandise, ne pas être traités comme des machines, mais comme des êtres vivants, pensant, souffrant, avoir avec leurs chefs des relations d'homme à homme».

Après avoir dit à Saint-Etienne: «Ouvriers, techniciens, patrons, si nous sommes aujourd'hui confondus dans le malheur, c'est qu'hier vous avez été assez fous pour vous montrer le poing. Cherchez au contraire à mieux vous connaître. Vous vous en estimerez davantage, vous aurez confiance les uns dans les autres, vous résoudrez ensemble les grands problèmes du travail et de l'ordre social».

René BELIN.

-----

## SI L'AUTOGESTION ÉTAIT UN FASCISME RAMPANT?

(suite du n°47)

Dans une étude précédente (33) nous avons montré que pour les anarchistes, lorsqu'ils utilisent le mot autogestion, il n'existe aucune ambiguïté: il s'agit de la gestion directe de l'économie par les travailleurs instaurée à l'occasion d'un mouvement révolutionnaire libertaire.

En France, lors du congrès extraordinaire de la *Fédération Anarchiste* qui s'est tenu à Antony du 1er au 4 novembre 1979, tout a été très clair pour tous. Il n'a pas été question de revenir sur ce point bien établi, de laisser entendre qu'il pourrait être possible de mettre en place des «structures autogestionnaires» à l'intérieur des régimes capitalistes privés ou d'Etat.

Si l'on fait abstraction de quelques bavardages plus ou moins métaphysiques sur le «petit» et le «grand» (34), la plupart des contributions à la conférence internationale d'études sur l'autogestion organisée à Venise du 28 au 30 septembre 1979 allaient dans le même sens.

(33) *Les Envahisseurs. Quelque chose de pourri au royaume de l'autogestion.* L'Anarcho-Syndicaliste, n°13, février 1977.

(34) BERTOLO, op. cit., 14

On peut ne pas être d'accord avec les auteurs sur d'autres points, mais sur celui-là les opinions semblent convergentes.

Pour Luciano Lanza il ne peut s'agir que d'une «*structure économique post-révolutionnaire*» (35). Pour Carlos Semprun Mora «*il n'y a jamais eu d'autogestion ni en Yougoslavie, ni en Algérie, même si le terme a été officialisé, car il n'y a pas d'autogestion possible dans un Etat hiérarchisé, avec parti unique et plan autoritaire*» (36), puis il continue en dénonçant le piège: «*Ce qu'il y a eu, par contre, c'est une certaine participation des travailleurs à leur auto-exploitation. C'est d'ailleurs, dans la plupart des cas, ce qu'on entend par autogestion: la participation, sous l'égide d'un Etat fort et la férule des bureaucraties ouvrières*» (36).

René Loureau va plus loin, avec raison, en faisant la liaison entre l'idéologie autogestionnaire et l'idéologie écologiste: «*si la crise de l'énergie devient, au moins pendant quelque temps, une réalité pénible (électricité, essence,...) il est fort possible que la gestion de la rareté, jointe à la gestion du chômage, fasse fleurir l'autogestion comme l'un des beaux-arts sociologiques pauvres*» (37).

La cause devraient être entendue et cela vaudrait la peine maintenant de se demander s'il est justifié de débaptiser notre objectif historique qu'est la gestion directe pour lui donner un nom à la mode prêtant à toutes les confusions par delà les querelles sur le «*fétichisme des mots*», n'est-ce pas une erreur stratégique?

Sommes-nous certains, dans l'état actuel de nos forces à l'échelle planétaire, de pouvoir faire pièces à ceux pour qui le mythe autogestionnaire est un outil idéologique permettant de faciliter l'intégration aux entreprises et à l'Etat des organisations de classe des travailleurs salariés?

Albert Meister n'y va pas par quatre chemins, il annonce honnêtement la couleur et c'est à porter à son crédit. Il ne veut parler que de la seule autogestion qui existe: celle de la Yougoslavie et de l'Algérie. Il la décrit sans détour: «*...l'autogestion n'a été ni introduite, ni réglementée dans le but de réaliser une expérience de gestion collective dans les usines, mais dans celui d'organiser l'intégration des masses dans le processus de développement national*» (38); «*...l'autogestion est un instrument de participation populaire à la réalisation d'un plan et, derrière ce plan, de finalités idéologiques...*» (39).

Pour sa part Jean-Pierre Chevènement manie le concept de contradiction dans les faits avec autant de lourdeur que le jeune Bakounine du temps qu'il était hégélien. Bakounine, heureusement, a su, lui, se débarrasser de cet hégélianisme juvénile. Par contre, Chevènement demeure ficelé dans les contradictions internes (réelles, celles-là) de son système, même s'il a conscience de certains dangers: «*Ni le contrôle des entreprises par en haut, par le biais de l'appareil économique d'État, ni le contrôle par en bas, par la création de contre-pouvoirs dans l'entreprise, ne peuvent mettre un frein durable à la logique du développement du capitalisme*» (40).

Il se rend parfaitement compte que, par l'introduction de «*l'élargissement et l'enrichissement des tâches et la constitution de groupes autonomes ou semi-autonomes d'ateliers*», le patronat cherche à tourner le ras-le-bol provoqué par le travail à la chaîne en utilisant des «*techniques participatives*» qui permettent «*l'acquiescement à l'exploitation*» et servent en même temps de «*moyens d'autopolice*» (41).

Mais la définition qu'il donne de l'autogestion ne dépasse pas le stade des formules creuses; «*l'autogestion est à la fois la soeur et la fille de la révolution prolétarienne: elle change la nature du pouvoir ou alors elle n'est pas*» (42). Ou encore: «*... l'autogestion peut se définir par le mouvement qui y tend...*» (43). C'est pourquoi son autogestion est très identifiable à celle décrite par Meister. En prétendant que le pouvoir peut changer de «*nature*», il cherche à nous faire oublier qu'il ne peut pas changer de rôle.

En effet si, dans le chapitre qu'il consacre à «*l'autogestion dans l'entreprise*» (44), la notion d'État n'intervient

(35) Luciano LANZA, *Autogestion et économie, notes pour un débat*. Interrogations, op. cit., 39.

(36) Carlos SEMPRUN MORA. *Songes et Mensonges de l'Autogestion*, Interrogations, op. cit. 77.

(37) René LOUREAU, *Autogestion et institution*. Interrogations, op. cit., 38.

(38) Albert MEISTER, *Self-management et autogestion dans l'institution et dans la formation*. Interrogations, op. cit. 24.

(39) Ibid., 25.

(40) Jean-Pierre CHEVENEMENT, *Le vieux, la crise, le neuf*, Flammarion, Paris 1977, 179.

(41) Ibid., 203. (42) Ibid., 146. (43) Ibid., 160. (44) Ibid., 191-208.

qu'incidemment, on la retrouve par la suite dès qu'il est question de planification et de la place de l'entreprise dans la société: «*Le processus autogestionnaire ne peut se développer sans rupture avec le capitalisme, sans une profonde transformation des structures sociales, et par conséquent sans la conquête préalable du pouvoir d'Etat*» (45). Comme tous les socialistes autoritaires Chevènement s'enfoncent dans ce cul-de-sac historique qu'il qualifie de «*point de passage obligé*» (46) et pour mieux y piéger les travailleurs il leur fait miroiter cette autogestion que la mode pare d'une aura libertaire.

Nous avons tous très bien compris que les perspectives révolutionnaires de Chevènement ne dépassent pas le niveau du verbiage: «*Le développement de l'autogestion ne va pas en effet sans une révolution de ce qu'il est convenu d'appeler le management*» (47). Donnons-lui tout de même acte qu'il n'attribue pas la paternité de l'autogestion à Proudhon, mais à Marx (48).

Dans l'étude déjà citée après avoir analysé des ouvrages de responsables CFDT (49, 50), il était montré que cette organisation jouait le rôle d'un cheval de Troie de la réaction cléricale dans le mouvement ouvrier français et que, sous les prétextes d'autogestion et de planification démocratique, elle appliquait une politique néo-corporatiste dans la ligne de la doctrine sociale de l'Église (51).

D'autres textes, provenant de l'organisation elle-même ou de sa mouvance, confortent cette analyse même si certaines précautions oratoires s'efforcent de détourner l'attention: «*Non, l'autogestion n'a pas de sens, elle n'est pas réalisable dans le capitalisme. Elle constitue un système opposé au capitalisme*» (52). Avec les élèves studieux des organisations chrétiennes de jeunesse, excellemment formés à la tartuferie de la JAC, de la JEC ou de la JOC, il faut prendre le temps de chercher derrière le paravent des déclarations formelles.

Même si, la main sur le cœur et le cœur sur la main, on affirme: «*L'autonomie du syndicat et la reconnaissance de ses moyens, y compris la grève, constituent une nécessité et une garantie fondamentale de l'autogestion*» (53); ou encore: «*Si la CFDT déclarait qu'elle veut l'exercice du pouvoir par les travailleurs eux-mêmes, et en même temps si elle menait l'action en prenant toutes les décisions au sommet, sans laisser d'initiative à la base, elle ne serait pas sérieuse*» (54); ou surtout: «*Paradoxalement, la CGT engendre des comportements de type religieux classique, alors que la CFDT engendre des comportements plus iconoclastes, plus libertaires*» (55).

La réalité est toute autre. La réalité c'est notamment: «*L'autogestion n'a pas de sens sans la planification démocratique et la propriété sociale des moyens de production. Mais inversement, la propriété sociale et la planification ne changent rien de fondamental sans l'autogestion*» (56).

L'articulation de ces trois objectifs liés vaut la peine qu'on la dissèque:

«*Dans l'autogestion:*

- *ce sont les travailleurs qui éliront les responsables de l'entreprise aux différents niveaux (de l'atelier à l'ensemble de l'entreprise);*

- *ce sont les travailleurs qui décideront collectivement de l'organisation du travail et des conditions de travail;*

- *ce sont les travailleurs qui détermineront, dans le cadre du plan démocratique, la politique de l'entreprise en matière de fabrication, de répartition des investissements, de rémunération*» (57).

Dans les deux pages qui veulent répondre à la question fondamentale: «*Dans l'autogestion qui sera propriétaire des entreprises? Est-ce que se sera l'Etat?*» (58), même s'il est précisé que l'expropriation des capitalistes «*suppose au moins la prise du pouvoir central*», le mot Etat n'est pas utilisé, on peut même affirmer qu'il est soigneusement évacué. On tourne systématiquement autour du pot:

- *«la propriété sociale n'est pas la propriété d'un petit groupe, fut-il composé des travailleurs de l'entreprise».*

- *«...les entreprises, ou les services collectifs (...) sont considérés comme des moyens collectifs de travail et non plus comme des biens marchands utilisés pour valoriser un capital, et dont on peut disposer à volonté».*

(45) Ibid., 242. (46) Ibid., 241. (47) Ibid., 200. (48) Ibid., 145.

(49) Edmond MAIRE & Jacques JULLIARD, *la CFDT d'aujourd'hui*. Seuil, Paris 1975.

(50) Edmond MAIRE, *Demain l'autogestion*. Seghers, Paris 1976.

(51) *Les Envahisseurs - La CFDT pour quoi faire?* L'Anarcho-Syndicaliste, n°14, mars 1977.

(52) Albert DETRAZ, Alfred KRUMNOW, Edmond MAIRE, *la CFDT et l'autogestion*. Cerf. Paris 1975, 38.

(53) Ibid., 51. (54) Ibid., 67. (55) Ibid., 7. (56) Ibid., 32-33. (57) Ibid., 29. (58) Ibid., 41-43.

- «... dans un système autogestionnaire, les attributs de la propriété, les différents pouvoirs qu'elle donne au propriétaire, seront répartis entre différents centres de décision: le plan, la région, l'entreprise».

Mais il n'est pas facile de faire abstraction de la question de l'Etat, même en l'enveloppant dans le nuage de fumée du pouvoir, même en proposant d'éliminer les antagonismes par des vœux pieux: «L'élaboration démocratique du Plan et son caractère décentralisé permettront à la fois que chacun s'exprime, que les décisions de la majorité s'imposent, et que chacun garde toute l'autonomie dont il peut disposer sans nuire à autrui» (59).

La logique des faits oblige à se définir: «L'autogestion est inséparable de la propriété sociale des moyens de production et d'échange. Comme il n'y a aucune chance que les propriétaires capitalistes en fassent cadeau d'eux-mêmes aux travailleurs, cela exige que ceux-ci s'emparent du pouvoir d'Etat» (60). Leur cheminement les conduit nécessairement dans le même cul-de-sac que tous les socialistes autoritaires (s'ils se prétendent libertaires c'est pour nous tromper) et cela s'accompagne du refrain que connaissent bien les anarchistes, que Bakounine, Kropotkine, etc.... ont critiqué correctement avant même que leurs critiques soient confirmées par le déroulement de l'histoire: «La perspective de l'autogestion transforme radicalement la question du pouvoir d'Etat» (61).

(à suivre)

**Marc PRÉVÔTEL.**

(59) Ibid., 49. (60) Ibid., 61. (61) Ibid., 64.

-----

L'ANARCHO-SYNDICALISTE  
Organe de l'Union des Anarcho-Syndicalistes  
Nouvelle Série

Prix: le numéro, 3,00 F; Abonnement 10 numéros: 30,00 F; Abonnement de soutien: 60,00 F

C. C. P. PARENT Nicole N° 61 12 15 G LYON.

CORRESPONDANCE: L'Anarcho-syndicaliste, BP132, 44802 St-HERBLAIN Cedex -

Le Gérant : A. HEBERT

Imprimerie BLUTEAU - NANTES

-----